

Compte-rendu de la réunion races caprines à petits effectifs organisée par CAPGENES et l'Institut de l'Élevage

Lundi 2 février 2009

Les membres des associations et intervenants techniques pour les races caprines à faibles effectifs se sont réunis le lundi 2 février 2009 à 10h30 à la MNE, 149 rue de Bercy 75012 Paris.

Etaient Présents :

BOUE Pascal (CAPGENES)	MARTIN Pierre (CAPGENES)
CHOCTEAU Bernadette (CAPGENES section Angora)	PLANTIVE Mathieu (CAPGENES)
COCKENPOT Benoît (Ass Chèvre de race pyrénéenne)	SAUZE Jean-Christophe (Ass Chèvre Poitevine – ADDCP. Président)
DANCHIN-BURGE Coralie (Institut de l'Élevage)	STEINBACH Jean François (Ass Chèvre du Rove - ADCR)
DUCLOS Delphine (Institut de l'Élevage)	VANDERSTEIN Cyril (Ass Chèvre du Rove - ADCR)
DUCROCQ Fernand (ASP Chèvre des Fossés)	VINATIER Clément (Ass Chèvre Poitevine - ADDCP)
FALCOT Luc (Ass Chèvre du Rove – ADCR. Président)	

Excusés :

Les associations des races Corse, Massif Central et Provençale.
Fanny Thuault, animatrice de l'association Chèvre de race Pyrénéenne
Lucie Markey de l'Institut de l'Élevage

Cette année toutes les associations de races n'ont pu être présentes, en partie à cause de la date tardive de la réunion pour les éleveurs pour lesquels les mises-bas ont déjà commencé. Il est décidé que celle de l'année prochaine sera fixée plus tôt et la semaine du 4 au 8 janvier est retenue, la date précise sera définie ultérieurement, en fonction entre autres du calendrier de la section Angora qui aura des impératifs cette même semaine.

1. Bilan des actions menées en 2008 et projets en cours pour 2009

1.1 Chèvre du Rove

Cyril Vanderstein indique que la dernière AG de l'association qui a eu lieu en décembre 2008 a attiré un nombre satisfaisant d'éleveurs, et en particulier des jeunes installés. En 2008, des supports de communication ont été réalisés: banderole, panneaux, qui complètent la plaquette déjà disponible. La population de chèvre du Rove continue d'augmenter avec notamment l'installation d'éleveurs qui choisissent cette race conduite en pastoralisme car c'est une des seules solutions possibles face aux problèmes de foncier de la région PACA.

Pour le SIA 2009, Luc Bourgeois (moutonnier) va envoyer des animaux : quelques chèvres se trouveront sur le stand de la région PACA et les autres seront présentées au niveau de la chèvrerie CAPGENES.

Luc Falcot indique que la Brousse du Rove est devenue produit sentinelle Slow Food. Cela leur a permis de se rendre au salon international du goût à Turin: la plupart des frais du voyage étaient financés. Cette expérience a été très enrichissante en particulier pour échanger entre paysans du monde entier. Slow food leur avait offert un stand et ils ont pu faire déguster des fromages Brousse du Rove. Quant au dossier de démarche d'obtention d'une AOC pour le fromage Brousse du Rove, conduit par un groupe d'une dizaine d'éleveurs, celui-ci est plus constructif depuis qu'il est mené en parallèle de l'association elle-même. Le but de cette AOC n'est pas commercial étant donné que l'offre est supérieure à la demande, mais plutôt de se protéger des contrefaçons. Cela devrait également être favorable à l'installation de nouveaux éleveurs.

Coralie Danchin-Burge demande si la tradition d'avoir un troupeau de Rove se perpétue chez les nouveaux moutonniers. Cela semble être le cas, mais cela restera à vérifier lors du prochain recensement.

Clément Vinatier revient sur le partenariat avec Slow Food et s'interroge sur son intérêt.

Luc Falcot indique qu'il s'agit d'une porte d'influence importante. Ils peuvent employer des moyens juridiques très significatifs à la place de l'association pour la protection, et aussi aider à la communication : la confection de la

plaquette Brousse leur a été offerte. Au début, ils avaient des craintes d'être « récupérés » par cette association mais ils n'ont pas eu de problèmes pour le moment.

Pierre Martin précise que d'autres produits sentinelles plus anciens comme l'AOC Maine Anjou n'ont jamais été récupérés. Leur but est la défense du produit, il s'agit d'un mouvement international qui ne vise pas à l'appropriation. Ils ont une puissance de communication impressionnante.

Luc Falcot explique qu'en échange rien ne leur a été demandé. La catégorie sentinelle vise à recommander un nombre restreint de produits dans le monde, en grand danger de disparition. Pour montrer la puissance de lobbying de Slow Food il relate que leur demande de subvention au pays d'Aix a été acceptée à leur retour du meeting de Turin !

Jean-Christophe Sauze demande d'où vient leur financement. Pierre Martin répond qu'il vient de cotisants, d'entreprises, de produits en vente en Italie (l'équivalent italien des guides Hachette par exemple est édité par Slow Food), par la tenue de salons et l'obtention d'aides européennes.

Benoît Cockenpot s'interroge sur leur démarche. Ils ne font pas de lien à la terre et n'ont donc aucun cahier des charges par exemple pour ce qui concerne l'alimentation des animaux, qui, dans ce cas peut être d'origine industrielle ce qui peut sembler incohérent... Il est répondu qu'il ne s'agit pas en effet d'une démarche d'AOC.

Luc Falcot répond que pour le point particulier de l'alimentation, cela semble plutôt surveillé selon ce qu'il sait des produits sentinelles.

Coralie Danchin-Burge indique que pour les produits sentinelles, il faudrait voir ce qu'il en est en Italie car en France il existe très peu d'exemples. Elle ajoute que les ateliers du goût proposés aussi par Slow Food peuvent être intéressants pour les producteurs et cela vaut la peine de voir s'il en existe dans leurs régions. Leur but est l'éducation du citoyen à une alimentation traditionnelle, riche en goût.

1.2 Chèvre Pyrénéenne

En 2008 a été entamée par l'association, en partenariat avec l'Institut de l'Elevage et Capgenes, une démarche auprès du ministère de l'agriculture pour obtenir la reconnaissance du répertoire des animaux en tant que livre généalogique officiel de la race inscrit à l'OS capgènes. Pour cela, Fanny Thuault, animatrice de l'association, a présenté le dossier de la race chèvre Pyrénéenne à la dernière CNAG ovine et caprine.

Le projet de cryoconservation de semence est difficile dans cette race en particulier à cause des exigences sanitaires demandées à l'entrée en centres de production de semences.

Un label a été créé appelé « Cabrit de Pyrénées » pour un fromage (une étiquette spéciale existe quand le lait vient exclusivement de chèvres pyrénéennes) avec un cahier des charges spécifiques.

L'association cherche également à développer une action de valorisation autour de la viande de chevreau : dépliant, partenariat avec des restaurateurs locaux ... Un questionnaire a été conçu pour savoir quand les éleveurs ont des chevreaux à vendre pour la boucherie, et il s'avère que la gamme est assez large.

Une autre valorisation possible serait le défrichage, avec des partenariats avec des collectivités comme le parc des Pyrénées Orientales. Mais pour cela il faut qu'il y ait une demande des éleveurs intéressés.

L'association participe aussi à un projet de livres avec des photos sur la transhumance et des cartes postales anciennes.

De plus, l'animatrice continue son intervention dans le choix et l'achat de certains boucs dès leur naissance qui sont replacés ensuite gratuitement dans certains élevages. L'association aide également financièrement au CLO, et a proposé de réaliser des pesées de chevreaux. Mais il manque un soutien technique.

A terme les éleveurs se demandent s'il faudra faire un choix de production pour cette race mixte, car cela pose parfois des problèmes d'intérêts contradictoires entre les éleveurs.

Pierre Martin intervient en soulignant que c'est une force d'avoir ces deux aspects même si cela peut aussi être contraignant...

La demande est également forte en installation surtout par des éleveurs pluri-actifs, avec peu d'animaux, mais malgré tout l'offre reste restreinte ce qui fait que toutes les femelles sont mises à la reproduction : un travail de sélection ne peut donc être entamé pour le moment.

Coralie Danchin-Burge souligne l'intérêt de l'étude technico-économique réalisée par Fanny Thuault l'année dernière et qui est disponible sur le site de l'association. Elle montre que les atouts de cette chèvre sont qu'elle a moins de problèmes sanitaires, sa durée de vie est plus longue et que même si elle produit moins, elle est adaptée à une conduite en pastoralisme. Pierre Martin ajoute qu'il s'agit d'un vrai document de référence pour les chambres d'agriculture en cas d'installation d'un éleveur.

Au sein de l'association il y a eu aussi de nombreuses discussions concernant le standard de la race qui a été redéfini en 2008. Une étude sur le lait est en cours et en particulier de la protéine caséine- β dont certains variants ont la particularité de donner un lait qui ne caille pas mais qui pourrait être intéressant pour une exploitation particulière (produits spécifiques pour personnes allergiques au lait...). Le but est de faire un état des lieux mais pas d'éradiquer cet allèle...

1.3 Chèvre Angora

La présidente de l'association rappelle que l'Angora n'est pas une race locale mais au contraire une race internationale. Il existe en France une interprofession regroupant environ 100 éleveurs.

L'association a plusieurs rôles dont celui de mise en œuvre de formation : tonte, aspect sanitaire etc. Comme tous les éleveurs sont en vente directe, ils sont aussi à la recherche de formation à la vente mais ils ont du mal à trouver des formations autres que du type « force de vente ».

Cette interprofession est organisée en 4 collèges : éleveurs, transformation, commercialisation et une section génétique (appui technique et génétique).

Une grande communication est faite à l'occasion du salon de l'agriculture avec une vente de produits portant le sceau « mohair des fermes de France » qui est une marque collective.

Monsieur Cockenpot demande si l'importation provoque une forte concurrence. La réponse est négative, car la production française étant de très haute qualité, elle concerne une niche bien définie.

Les problèmes graves qui se posent sont dus aux infrastructures de transformation qui ferment : laveur, teinturier...

Monsieur Falcot demande si la structure collective a envisagé le rachat de ces structures. Madame Chocteau indique qu'ils ne peuvent pas tout faire ! Mais ils sont très inquiets !

Concernant l'appui technique apporté par Capgenes il est fait un pointage des animaux à 18 mois. Le technicien de Capgenes est le seul interlocuteur technique, d'où son rôle très important, en particulier pour des éleveurs « non agricoles ». La cotisation à Capgenes est de 75€/élevage plus 15€/chèvre mise à la reproduction et cela comprend l'identification, le contrôle de performance et l'indexation.

1.4 Chèvre des Fossés

L'association chèvre des Fossés est dotée depuis le début de l'année 2009 d'un site internet : <http://www.chevredesfosses.fr> . Celui-ci donne des renseignements sur l'historique de la chèvre des fossés, ses éleveurs et permet même par exemple une adhésion en ligne de nouveaux cotisants.

En 2008, deux boucs ont été entrés à Capgenes pour être collectés malheureusement l'un d'eux est mort en début de collecte et le second s'est révélé avoir une semence non congelable, donc aucune dose n'a pu être conservée. Le problème de non congelabilité de la semence est assez fréquent puisqu'il concerne en moyenne 30% des boucs, indépendamment de la race. La cryoconservation de la semence de nouveaux boucs sera donc reconduite en 2009.

L'association voudrait mettre en place une pépinière de boucs. L'idée serait d'acheter de jeunes bouquillons de 3 mois environ, qui seraient regroupés sur un même site, et que l'association pourrait ensuite vendre ou louer à des éleveurs intéressés. Il faut maintenant trouver un site d'écopastoralisme susceptible d'accueillir ce groupe, si possible non loin de Rennes car l'Ecomusée du pays de Rennes pourrait alors suivre sa gestion de près.

Pour ce qui concerne la reconnaissance du livre généalogique, les mêmes démarches qu'en race Pyrénéenne ont été entamées auprès du Ministère, avec notamment une présentation lors de la dernière CNAG par Delphine Duclos.

2. Point FCO

(cf. présentation « FCO »).

Pierre Martin rappelle que la vaccination n'est pas obligatoire pour le moment en caprin. Chaque éleveur peut choisir ou non de vacciner ses animaux. Peu de cas cliniques ont été rapportés en caprin mais on ne dispose pas du recul nécessaire pour savoir si cette maladie affecte effectivement peu les chèvres, les principales zones d'élevage caprin n'ayant ou pas été touchées, ou ayant vécu un seul passage de virus. Or l'exemple des bovins montre que c'est souvent lors de la seconde année d'épidémie que les effets négatifs commencent à impacter sérieusement les troupeaux.

3. Focus sur la race Poitevine

(cf. présentation « Poitevine »).

4. Contrôle laitier simplifié

Pierre Martin indique que le système de gestion de l'information génétique caprine est en cours de mutation. Cette base de données appelée SIECL intègre plusieurs éléments :

- La base de donnée en tant que telle qui n'est pas encore opérationnelle
- Le système d'échange de l'information
- Les logiciels contrôleurs laitiers et inséminateurs.

Pour ce qui est du contrôle laitier officiel, les logiciels existent et la base de données est décrite.

Pour ce qui est du contrôle laitier simplifié tout reste à faire.

Il rappelle qu'il existait trois types de contrôles simplifiés : le simplifié, le SPIC, et le contrôle laitier Corse, qui permettaient tous en un nombre limité de passages de trier les animaux suivant un critère au choix de l'éleveur (Lait, MP, MG) d'un élevage pour une lactation de référence de 250 jours. Le problème est que le rendu aux éleveurs est de qualité très variable.

Avec ce nouveau système d'information, on ne voudrait conserver qu'un seul contrôle laitier simplifié mais avec des paramètres modulables comme une durée de lactation moyenne par race et des rendus adaptés à chaque race en fonction de l'objectif de sélection (lait, TB, TP...).

Un des objectifs est de ne plus obliger l'éleveur à contrôler tout le troupeau, et pour cela il faudra aussi définir quels animaux seraient les plus intéressants à contrôler (a priori les L2 et L3). A voir si une analyse au niveau du tank peut être intéressante et ajouter de l'information.

Ce sera donc au groupe des races à faible effectif de faire des propositions à France contrôle laitier cette année et la difficulté restera de traduire cette demande au niveau de chaque organisme de contrôle laitier. Il faut aussi trouver le financement de son développement. Dans un second temps, son succès dépendra en grande partie du coût qui sera facturé aux éleveurs, mais celui-ci dépendra de l'organisme local concerné.

5. Questions diverses

Luc Falcot s'interroge sur le fait que les races locales caprines pastorales n'ont pas les mêmes aides que les brebis, et notamment la prime PBC (prime brebis chèvre) qui est versée uniquement dans les zones ICHN. Ces questions sont à faire remonter au niveau de la FNEC afin qu'elles puissent être abordées au niveau national, car il est assez facile d'argumenter que l'impact sur le paysage de la chèvre est au moins aussi efficace que la brebis.

Pour conclure...

Cette seconde rencontre a permis de suivre les projets menés par chaque association même si toutes n'ont pu être représentées cette année. Plusieurs participants ont souligné l'intérêt d'échanges entre ces associations qui ont des expériences à partager. Le projet principal pour cette année 2009 sera donc la formalisation du contrôle laitier simplifié, adapté aux races caprines à faibles effectifs. Les différentes associations seront donc consultées dans les mois à venir à ce sujet...